





Compte rendu du Comité de pilotage du site Natura 2000 FR 1112001 « Massif de Villefermoy »

Vendredi 16 décembre 2011, Mairie de Fontenailles

Etaient présents :

Madame DEJEU Martine, Maire de FONTENAILLES

Monsieur CHARLET Roger, commune de FONTENAILLES

Monsieur DURUISSEAU Jacques, communes de FONTENAILLES

Monsieur PONTONNE, commune de PAMFOU

Monsieur JAQUET Gérard, commune de COUTENCON

Monsieur HENNEQUIN Jean-Pierre, commune de LA CHAPELLE RABLAIS

Monsieur VALENTIN Guy, commune de LA CHAPELLE RABLAIS

Monsieur DESWARTE, commune de LA CHAPELLE RABLAIS

Monsieur LOCHELONGUE Alain, commune de LA CHAPELLE RABLAIS

Monsieur MOLLOT Bruno, Fédération Départementale des Chasseurs 77

Monsieur BERGEMER Jean-denis, Fédération Départementale des Chasseurs 77

Monsieur AUGE Arnaud, Fédération Départementale des Chasseurs 77

Monsieur DUCELIER André, Maire døECHOUBOULAINS

Monsieur RODDE Roland, Direction Département du Territoire 77

Monsieur DE MAIGRET Armand, Association les amis de la forêt de Villefermoy

Monsieur CAYARD Alain, Président du Syndicat du rû døAncoeur

Monsieur PATRIMONIO Olivier, DRIEE

Madame DUFLOT Marie-Paule, Nature Environnement 77

Monsieur TRANGOSI Renaud, Office National des Forêts

Etaient Excusés:

Monsieur Thierry BONNET, Sous Préfet de Provins

Monsieur DENORMANDIE Roger, Président de la communauté de commune du Montois

Monsieur TREMBLEAU Raphaël, CRPF

Madame FAURE Liliane, mairie de VALENCE EN BRIE

Ordre du jour :

Présentation des fiches « oiseaux »

Etat des lieux des connaissances des propriétaires sur le site Natura 2000

Présentation du programme døactions

Madame DEJEU, Présidente du comité de pilotage, accueille les participants.

Monsieur MOLLOT, Directeur de la FDC77 présente Jean-Denis BERGEMER et Arnaud AUGE, les 2 personnes qui réaliseront en binôme løanimation du site natura 2000.

Jean-Denis BERGEMER commence la présentation en déroulant løordre du jour.

Le document est téléchargeable à løadresse suivante : https://www.yousendit.com/sharedFolder?phi_action=app/orchestrateSharedFolder&id=3n6e7z zxbY3FWxsQck9kf1CqgReKh6EInZ0htfq0FT0

Echanges:

Madame Marie-Paule DUFLOT de Nature Environnement 77 demande pourquoi les zones boisées situées au nord de Fontenailles ne sont pas dans le périmètre du site Natura 2000 ? Monsieur Roland RODDE de DDT77 répond que le zonage a été déterminé durant la consultation en 2002 et 2004. A priori, cette zone possède peut døintérêt pour les espèces communautaires. Les extensions de site sont toutefois possibles.

Madame DUFLOT søinterroge également sur la localisation des écoles qui seront contactées dans le cadre de natura 2000 ?

Nous répondons que pour le moment, seul les écoles des communes concernées par le site natura 2000 seront démarchées. Afin de rendre ces rencontres plus intéressantes pour les enfants, nous envisageons de réaliser des petits films afin de montrer les oiseaux du site sans provoquer de dérangements.

Autres questions : pourquoi réalisez vous seulement des fiches « oiseaux » sur les espèces rares ? Ce sont les espèces qui ont permis le classement en site natura 2000. Les autres espèces seront tout de même suivies et montrées aux scolaires et au grand public.

Le COPIL a validé le plan døaction 2012-2014 présenté ce jour (voir document téléchargeable cité cidessus).

Pour tous renseignements ou pour transmettre des observations ornithologiques, contactez Jean-Denis BERGEMER au 06.88.13.56.67 ou jdbergemer@voila.fr.

Jean-Denis BERGEMER conclut en présentant quelques fiches « oiseaux » puis en invitant les participants à la visite de terrain de løaprès midi.